

COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 21 OCTOBRE 2019 à 20 H

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à formuler ses remarques éventuelles sur le procès-verbal du conseil du 27 août dernier. Aucune remarque n'étant relevée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence en hommage à Monsieur André Hainez, ancien conseiller municipal de la Commune, décédé le 16 septembre dernier à l'âge de 86 ans.

Décision prise en vertu des délégations données à M. le Maire par le Conseil Municipal en date du 07/04/2014 :

N° DIA	Propriétaire	Parcelle concernée	Superficie m ²
2019-110	Monsieur et Madame DEPUILLE	AD 530	252 m ²
2019-111	SCI PADDINGTON	ZD 179	1 300 m ²
2019-112	IN VESTISS France	BI 68	909 m ²
2019-113	Monsieur ARENSBERG	AI 271	1 169 m ²
2019-114	Madame KMIEC	AI 295	574 m ²
2019-115	Monsieur DUSART	ZH 43	1 897 m ²
2019-116	Monsieur DUCOUDARD et Madame BOULNOIS	AC 316	216 m ²
2019-117	Consorts HARROUART	BI 59	2 281 m ²
2019-118	Madame HUPJAN	BI 175	1 250 m ²
2019-119	Monsieur ROCQUENCOURT	AD 558	2 324 m ²
2019-120	SCI DE LA VOIRIE SUZANNE	AK 3	1 688 m ²
		AK 4	1 063 m ²

I – ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : M. LETOFFE

1 – Trophée de la ville 2019 – Propositions – Information

Le trophée a été mis en place en 1990, il sera demandé des propositions pour le choix de l'année 2018.

"Le Trophée de la Ville de RIBECOURT-DRESLINCOURT" est destiné à récompenser chaque année l'association qui, au cours de l'année passée, aura le plus contribué au développement de la vie associative par son allant, son organisation, son essor, son expression à l'extérieur et qui aura ainsi contribué à faire connaître encore plus notre ville.

Toutes associations locales répertoriées comme telles sont parties prenantes quelle que soit leur nature : sportives, musicales, culturelles, d'expression corporelle, environnement, de quartier, écologie, d'animation culturelle etc...

Le Trophée personnalisé par un ouvrage d'art sera attribué chaque année à l'occasion des vœux du Maire. Il restera la propriété de l'association désignée, pendant 1 an.

Parallèlement, cette association recevra une coupe de la Ville qui restera sa propriété pour pérenniser le souvenir de la remise du Trophée.

Une subvention sera inscrite au Budget Primitif. Elle était de 223 € l'année précédente.

Palmarès :

1989 : La Résonnante

2000 : Tennis de table

2011 : Club Volley Ball

1990 : Club Léo Lagrange

2001 : Club de Pétanque

2012 : Club Gym Tonic

1991 : Cyclos du Saussoy

2002 : Sté Chasse Dreslincourt

2013 : Club QI GONG ZEN

1992 : USR Football	2003 : Restos du Coeur	2014 : Ribécourt Escalade Montagne
1993 : Club Zamattio	2004 : Club de Judo	2015 : Ass Palettes et Pinceaux
1994 : USR Volley Ball	2005 : Club de tennis	2016 : La Résonnante
1995 : Comité des Cheveux Blancs	2006 : Club de boxe française	2017 : Club Zamattio
1996 : Club Karaté Shotokan	2007 : Club Aéromodélisme	2018 : Les amis de l'école
1997 : Diabolo Flip Fléchettes	2008 : U.S.R. Football	J.Hochet
1998 : La Boule Ferrée	2009 : Club Aikido Bujin Kan	
1999 : Amicale de la Grérie	2010 : Club Badminton	

2 – Proposition de nom de résidence aux logements route de Pimprez de Picardie Habitat – Délib n° 2019-121

Picardie habitat sollicite le Conseil Municipal pour l'attribution d'un nom de résidence de construction du programme de construction rue de Pimprez.

Pour rappel il s'agit de la réhabilitation de l'ancienne maison d'administration en 9 logements, la construction de 15 logements collectifs et de 4 maisons individuelles avec garage.

M. Coppin soumet les 2 propositions suivantes : Olympe de Gouge, révolutionnaire et pionnière française du féminisme, décapitée en 1793 et Rosa Parks, figure emblématique de la lutte contre le racisme et les lois ségrégationnistes aux Etats-Unis, connue notamment pour avoir refusé de céder sa place à un blanc dans un bus en 1955, comme le stipulait le règlement à l'époque.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, fait ce dernier choix.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

3 – Désignation d'un suppléant CAP'OISE - Délib n° 2019-122

Il convient de nommer un élu comme suppléant en remplacement éventuel de M. Létoffé aux différentes assemblées de l'Association CAP'OISE.

M. Jean-Pierre GILLOT se propose comme suppléant.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

4 – Avis enquête publique Lafarge - Délib n° 2019-123

Le projet de la société LAFARGE GRANULATS France consiste en la création et l'exploitation d'une carrière alluvionnaire et d'une installation de premier traitement de matériaux minéraux par criblage et lavage sur le territoire de la commune de Pimprez (Oise). Le projet de carrière nécessite le défrichement d'un boisement alluvionnaire sur 1.92 hectare. La durée d'exploitation sollicitée est de 15 ans, comprenant les 5 années de remise en état du site.

Le projet porte sur le périmètre autorisé de 127,5 hectares avec un périmètre d'extraction de 114 hectares. La remise en état prévue après l'exploitation consistera à redonner au site son état initial de terres agricoles. Les matériaux extraits du site et les matériaux rapportés dans le cadre de la remise état seront majoritairement transportés par voie fluviale.

La carrière sera implantée au sud de la Commune de Pimprez, à environ 850 m du centre du village, au sein d'un large méandre de la rivière Oise, en dehors de la zone de mobilité du cours d'eau, et limité au nord-ouest par le canal latéral à l'Oise.

Le site se composera de trois secteurs distincts séparés les uns des autres par des routes départementales n°40 et 608 qui relient les bourgs de Pimprez et de Ribécourt-Dreslincourt au hameau de Bailly sur la commune de Chiry-Ourscamp :

- Le secteur A, d'environ 56 hectares localisé au lieu-dit « la Taille du Lustre »
- Le secteur B, d'environ 47 hectares localisé au lieu-dit « les Bazentins »
- Le secteur C, d'environ 26 hectares localisé au lieu-dit « la Freuseuse »

Le transport des matériaux extraits à l'intérieur du site s'effectuera par bande transporteuse dans les secteurs A et B, et au moyen de tombereaux puis bande transporteuse pour le secteur C. L'évacuation des matériaux est prévue par voie fluviale, à l'exception des deux premières années dans l'attente de la construction d'un quai sur le canal latéral à l'Oise.

Une enquête publique conjointe sur les demandes d'autorisations environnementale et de défrichement présentés par la société LAFARGEHOLCIM GRANULATS aura lieu du mercredi 18 septembre 2019 au vendredi 18 octobre 2019 inclus.

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le dossier. Ce dernier émet un avis favorable au projet mais décide de donner un avis défavorable au mode de transport de matériaux par liaison routière afin de répondre au mieux à l'urgence climatique et ses conséquences en termes d'effondrement de la biodiversité, imposant une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre notamment en limitant le trafic routier et en favorisant le transport ferroviaire ou fluviale.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

II – FINANCES / EMPLOI

Rapporteur : MME BALITOUT

PERSONNEL

5 – Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principale de 2^{ème} classe à temps plein – Délib n° 2019-124

Suite au départ programmé d'un agent de la Garderie Multi Accueil, il est proposé à la commission de créer un emploi d'auxiliaire de puériculture principale de 2^{ème} classe à temps plein à compter du 1^{er} décembre 2019.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

6 – Indemnité de conseil et de budget du Trésorier – Délib n° 2019-125

Il peut être accordé à Madame WATIN Marie-France, Trésorière, une indemnité de conseil et une indemnité de confection du budget pour l'année 2019 s'élevant à un pourcentage décidé par le Conseil Municipal du montant maximum autorisé par les textes.

Néanmoins motivant sa décision par un manquement de conseil et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable, il ne semble pas souhaitable de verser des indemnités de conseil et budget à Madame WATIN Marie-France, Trésorière.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

7 – Prime annuelle du personnel communal – Délib n° 2019-126

La prime annuelle attribuée au personnel communal pour un emploi à temps complet était de 791,21€ en 2019. En application de la législation, elle ne bénéficie plus, depuis 1998, d'un pourcentage annuel d'augmentation.

Il est proposé de la renouveler pour l'année 2020.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

8 - Indemnité de gardiennage des églises – Délib n° 2019-127

Le montant de l'indemnité allouée aux préposés du gardiennage des églises communales est revalorisé tous les ans par circulaire. Néanmoins, comme l'année passée, il peut être décidé pour cette année le maintien du montant fixé l'année précédente.

Le plafond indemnitaire applicable pour l'année 2019 est ainsi fixé à 479,86 € pour un gardien résidant dans la localité où se trouve l'édifice du culte et à 120,97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

FINANCES

9 – Décision modificative n°03– Budget communal – Délib n° 2019-128

Une décision modificative du budget communal est nécessaire pour redresser certains postes.

INVESTISSEMENT

Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
		Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits
1641	Renégociation d'emprunts	281 402,00 €			
21311	OP110/AG1 Ouvrants mairie		250 000,00 €		
21311	Accessibilité Mairie de Dreslincourt	25 000,00 €			
21312	OP112/E9 VMC école H. Michel		1 254,00 €		
21312	OP112/E9 Création d'un parvis devant école	30 000,00 €			
21312	OP112/E9 Refection logement école A. Briand	5 000,00 €			
21312	OP112/E9 Accessibilité PMR J. Hochet	20 000,00 €			
21312	OP112/E9 Accessibilité PMR H. Michel	20 000,00 €			
21318	OP375 / VMC vestiaire foot		993,00 €		
2151	OP477/V92 Refection voirie rue de la montagne		45 000,00 €		
21578	OP116/R3 Kit de distribution tracteur		1 351,00 €		
21578	OP118/R4 lame à neige		3 194,00 €		
2158	OP354/V92 Vidéo surveillance		50 000,00 €		
2182	OP116/R4 Kit de distribution tracteur	1 400,00 €			
2182	OP118/R4 lame à neige	3 000,00 €			
2182	OP118/R4 Tracteur	50 000,00 €			
2184	OP110/AG1 mobilier studio méson médicale	1 500,00 €			
2188	OP110/AG1 mobilier studio méson médicale		900,00 €		
2188	OP110/AG1 Frigo mairie		300,00 €		
2188	OP366/S9 Frigo CYM		500,00 €		
2188	OP366/S9 Auto laveuse CYM		8 210,00 €		
021	Virement de la section de fonctionnement			75 600,00 €	
		437 302,00 €	361 702,00 €	75 600,00 €	0,00 €
	TOTAL INVESTISSEMENT		-75 600,00 €	-75 600,00 €	

FONCTIONNEMENT					
Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
		Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits
60628	Nettoyage + mise en peinture école H. Michel	4 000,00 €			
60628	Clôture resto du cœur	5 000,00 €			
739223	FPIC reversement à la CC2V	45 400,00 €			
64111	Rémunération principale		66 000,00 €		
64118	Autres indemnités		16 000,00 €		
64131	Rémunérations		16 000,00 €		
6451	Cotisations URSSAF		16 000,00 €		
6453	Cotisation aux caisses de retraite		16 000,00 €		
023	Virement à la section d'investissement	75 600,00 €			
		130 000,00 €	130 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00 €		0,00 €	

TOTAL DM02	-75 600,00 €	-75 600,00 €
-------------------	---------------------	---------------------

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

10 – Modification subventions aux associations 2019 – Délib n° 2019-129

Certaines associations n'avaient pas fourni de dossier complet lors du vote des subventions le 18 février 2019. Un complément d'information a été transmis en cours d'année par certaines d'entre elles.

Il est proposé d'ajouter les associations suivantes à la liste des subventions pour l'année 2019 :

BENEFICIAIRES		Propositions 2 019
S5	USR Tennis de table	1 011 €
S5	USR Volley ball	1 666 €
O4	Secours catholique	152 €
O4	Secours Populaire	152 €
O5	Vaincre les maladies lysosomales	100 €
O4	Le fil d'ariane	152 €
O9	UMRAC	600 €
TOTAL		3 681 €

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

11 – Tarifs 2020 - droits de place – Délib n° 2019-130

Il est proposé de porter la hausse des tarifs communaux de 1.5 % dans leur ensemble. Certains tarifs sont arrondis pour faciliter la gestion des régies par les différents services.

Désignation	Tarifs 2019	Tarifs 2020 +1,5%
<u>Droits de place sur les places publiques :</u> - Fête Foraine avril		

· fête foraine : le mètre linéaire (stand, tir à la carabine, confiserie, loterie)	Gratuit	Gratuit
· manège circulaire, forfait	Gratuit	Gratuit
· manège autre	Gratuit	Gratuit
· branchements : forfait semaine, (donne accès aux compteurs eau et électricité)	25,50 €	26 €
- Fête Foraine juin	Gratuit	Gratuit
- Fête Foraine octobre		
· fête foraine : le mètre linéaire (stand, tir à la carabine, confiserie, loterie)	1,99 €	2,02 €
· manège circulaire, forfait	62,16+(0,80 x diamètre)	63,09+(0,81 x diamètre)
· manège autre	62,16+(0,80 x diamètre)	63,09+(0,81 x diamètre)
· branchements : forfait semaine, (donne accès aux compteurs eau et électricité)	26 €	26 €
- caravane ou habitation mobile : forfait	26 €	26 €
- camion d'outillage ou assimilé : forfait	26 €	26 €
- cirque :		
- moins de 20 m de diamètre (par semaine avec branchements eau, électricité et consommation).	128 €	129 €
- 20 m de diamètre et plus (dito)	255 €	259 €
- Brocante d'octobre, le mètre linéaire		
· extérieurs	3,50 €	3,50 €
· professionnels	5,00 €	5,00 €
· habitants de la commune	2,50 €	2,50 €
- Marché de Noël, la table	10,00 €	10,00 €
- Fête du jardin		
le mètre linéaire	7,00 €	7,00 €

Il est proposé de ne pas faire subir d'augmentation aux tarifs de la brocante, du marché de Noël et de la fête du jardin.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

12 – Tarifs 2020 – cimetières – Délib n° 2019-131

Désignation	Tarifs 2019	Tarifs 2020 / +1,5%
<u>Concessions pour 50 ans</u>	448 €	455 €
30 ans	292 €	296 €
15 ans	157 €	159 €
<u>Colombarium 30 ans</u>	874 €	874 €
<u>Prestations diverses</u>		
· ouverture, fermeture	66 €	67 €
· plaque (non gravée)	70 €	71 €
· jardin du souvenir	65 €	66 €
· case d'attente commune	44 €	45 €
· caveau – la place	485 €	493 €

Il n'y a pas d'augmentation concernant le colombarium, le tarif étant basé sur le coût de revient.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

13 – Tarifs 2020 - location des salles communales – Délib n° 2019-132

Ces tarifs sont consultables en Mairie sur simple demande.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

14 - Tarifs 2020 - prêt de matériel – Délib n° 2019-133

Désignation	Tarifs 2019	Tarifs 2020 / +1,5%
Table	7,9 €	8,1 €
Banc	2,4 €	2,4 €
Chaise	0,6 €	0,6 €
Barnum	22,6 €	22,9 €

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

15 - Tarifs 2020 - info locale – Délib n° 2019-134

Il est proposé d'augmenter les tarifs de l'Info Locale de 2% :

Taille des encarts	Tarifs 2019	Tarifs 2020 / +2%
1/8 page	101 €	103 €
¼ page	183 €	187 €
½ page	245 €	250 €
1 page	371 €	378 €

- Pour les entreprises qui choisiront d'insérer un encart publicitaire dans chacune de nos revues, le dernier encart publicitaire de l'année sera facturé moitié prix.

- 3 parutions du bulletin municipal « l'Info Locale » sont prévues pour l'année 2020.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

16 - Tarifs 2020 – médiathèque – Délib n° 2019-135

Il est proposé de ne pas augmenter les tarifs de la médiathèque.

Tarifs 2020

	Jeunes (- de 15 ans)	Adultes (Ribécourt- Dreslincourt)	Adultes (Hors commune)
Adhésion livres	1,00 €	5,00 €	7,50 €
Adhésion livres et multimédia	2,00 €	10,00 €	14,50 €
Vente de livre	0,50 €		
Rachat cartes perdues ou dété- riorées	5.00 €		
Coût copie et im- pression A4 noir et blanc	0.20 €		
Coût copie et im- pression A3 noir et blanc	0.40 €		
Coût copie et im- pression A4 cou- leur	0.40 €		
Coût copie et im- pression A3 cou- leur	0.80 €		

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

17 - Tarifs 2020 - manifestations culturelles – Délib n° 2019-136

Il est proposé de ne pas augmenter les tarifs des manifestations culturelles.

<u>Tarifs des boissons et restauration pour les manifestations organisées par les affaires culturelles</u>	Tarifs 2020
. boissons	1,50 €
. Boissons non alcoolisées au verre	0,50 €
. bière pression	2,50 €
. bouteille d'eau 33 cl	0,50 €
. café	1,00 €
. vin chaud	1,00 €
. chocolat	1,00 €
. verre de vin rosé, rouge ou blanc	1,00 €
. coupe de champagne	3,00 €
. bouteille de vin rosé, rouge ou blanc	6,00 €
. bouteille de champagne	20,00 €
. barquette frites	2,00 €
. barquette frites avec 1 saucisse ou 1 merguez	3,00 €

. américain avec saucisse ou merguez	3,50 €
. sandwich saucisse, merguez	2,00 €
. supplément saucisse ou merguez	0,50 €
. repas 14 juillet (boisson non comprise, entrée, plat principal, fromage, dessert)	10,00 €
. repas enfant 14 juillet (entrée, chipolata ou merguez frites, dessert)	5,00 €
. moules frites, fromage	10,00 €
. frites saucisses, fromage	5,00 €

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

18 - Participation de la CC2V aux frais de fonctionnement de la salle L. Paul – Délib n° 2019-137

La Communauté de Commune des Deux Vallées participe aux frais de fonctionnement de la salle L. Paul. Pour l'année 2018, ces frais se montent à 143 925 €.

La participation de la Communauté de Communes des Deux Vallées pour l'année civile 2018 au titre de la mise à disposition de la Salle Laurent PAUL au Collège de Marly est de :

$$\begin{array}{r}
 143\,925 \text{ € X } 33 \text{ H} \\
 \text{-----} \\
 \phantom{143\,925 \text{ € X } 33 \text{ H}} - 7\,145.10 \text{ €} = 53\,746 \text{ €} \\
 \phantom{143\,925 \text{ € X } 33 \text{ H}} 78 \text{ H}
 \end{array}$$

Compte-tenu du titre de recette de 42 513 € émis sur l'exercice 2018 à titre d'acompte, le solde de 11 233 € devra être recouvré.

Au titre de 2019, un acompte de 80 %, soit 42 997€ devra être recouvré.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

19 - Admission en non-valeur – Délib n° 2019-138

Pour les titres mentionnés ci-dessous, la Trésorerie de Ribécourt-Dreslincourt s'est chargée d'organiser les poursuites à l'encontre des débiteurs. Ces titres demeurent toujours impayés.

Il est proposé l'admission en non-valeur des titres de recettes suivants :

N° Titres / Année	Objet	Montant	Motif invoqué
2016 / 433	Restauration municipale	14,10 €	Montant inférieur au seuil de poursuite
2017 / 610	Restauration municipale	22,14 €	Montant inférieur au seuil de poursuite

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

20 - Adhésions et cotisations 2020 – Délib n° 2019-139

COTISATIONS ET ADHESIONS A DIVERS ORGANISMES – Année 2020

ORGANISMES	2019	Prévu non versé	2020
SYNDICAT DES PROPRIETAIRES FORESTIERS	50,00 €		50,00 €

AMARIS (Assoc. Communes pour la Maîtrise des Risques Technologiques Majeurs)	469,20 €		550,00 €
Conseil national des villes et villages fleuris	225,00 €		250,00 €
ADICO	2 528,40 €		2 700,00 €
A.N.C.G.V.M. (ASSOC. CROIX DE GUERRE)	50,00 €		50,00 €
A.P.V.F Petites Villes de France	418,37 €		450,00 €
CAPOISE (CENTRALE D'ACHAT PUBLIC)	120,00 €		150,00 €
ADTO	4 515,60 €		5 000,00 €
Syndicat d'énergie de l'Oise	758,74 €		850,00 €
Provision		964,69 €	550,00 €
TOTAL	9 135,31 €	964,69 €	10 600,00 €
		10 100,00 €	

Nous n'avons pas encore reçu d'appel à cotisation ou adhésion. L'ensemble des montants est estimatif.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

21 - Convention de partenariat association "Rencontres Audiovisuelles" – Délib n° 2019-140

Dans le cadre du programme itinérant de courts métrages, appelé « Ciné-Soupe » mis en place dans la région des Hauts de France, l'association Rencontres Audiovisuelles sis 18 rue Gosselet à Lille 59014, propose de signer une convention de partenariat.

La projection aura lieu courant janvier 2020 à la médiathèque ; la date initialement prévue devra être décalée car elle correspond à une autre manifestation qui se déroulera à la médiathèque. Cette dernière reste à définir. Le coût s'élève à 750 € TTC.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

22 - Convention festival contes d'automne 2019 – Délib n° 2019-141

Le Département de l'Oise organise le festival « Contes d'automne ». Cette manifestation est proposée à toute les bibliothèques municipales appartenant au réseau de la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO) et aura lieu du 08 novembre au 1er décembre 2019.

Le coût des interventions des conteurs est pris en charge par le Département et la commune qui s'associent à cette manifestation.

Il est proposé de signer avec le Département de l'Oise une convention de partenariat pour deux représentations le mercredi 13 novembre 2019 à 11h00 et à 17h00. La participation pour la conteuse s'élève à 475€ pour la commune.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

III – AFFAIRES SOCIALES **Rapporteur : Mme KONATE**

23 – Maison de Quartier – Tarifs sortie Astérix – Délib n° 2019-142

La Maison de Quartier prévoit une sortie au Parc Astérix. Il est proposé pour cette sortie une participation financière de 8,00 € aux familles.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

24 – Maison de Quartier – Tarifs sortie 2020 – Délib n° 2019-143

Dans le cadre de l'organisation des animations 2020 au sein de la Maison de Quartier, il est organisé des sorties et activités.

Vu le programme élaboré par les animateurs de la Maison de Quartier, une participation financière sera demandée aux familles, à savoir :

Paint Ball : 5€ par enfant	BMX Clairoux : 3€
Initiation Moto : 4€ par enfant	Le monde de Lili : 3€
Patinoire : 3€	Tir à l'Arc : 2€50
Bowling et Laser : 6€	Cité des Sciences : 4€
Bowling ou laser (toutes villes) : 3€	Piscine : 1.50€
Karting : 4€	Cinéma Majestic : 2€
Cinéma Paradisio : 2€	Escalade : 2€
La Base Urbaine de Loisirs de saint Quentin : 1.50€ l'activité piscine ou patinoire	Repas Structure : 2€
Repas Extérieur : 3€50	Spectacle Culturel ou musical : 3€
Accrobranche : 4€	Tour Eiffel : adulte 3€ / enfant 1,50€
Tir à la Carabine : 1€	Parc d'attraction : 8€
Stade de France : 4€ par enfant / 6€ par adulte	
Sortie Familiale (bus) : 1€ (pour éviter la gratuité)	
Galerie des enfants – jardin des plantes : 1€	
ZOO Amiens : 2€ enfant / 4€ adulte	
Intervention prestataire extérieur (danse, musicale, artistique, sportive, culinaire, culturelle...) : 2€ par séance	

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

25 – Maison de Quartier – Bilan de juillet 2019 – Information

Les Animations, Sorties et Initiations:

- **Atelier Cuisine / Atelier Créatif / Grand Jeu Thèque.**
- Journée **Mountainboard** à Clairoux.
- Journée **Plage et Parc Aqualud** au Touquet.
- **Park Nautic de Verberie sur deux journées :**
 - Journée 1 : Slide/Bouées et Mini-Golf
 - Journée 2 : Accro sur l'eau / Structures Gonflables / Karting / Ventrigriss.
- **Sherwood Parc** : Accrobranche, Parcours énigme et Aire de jeux, village Robin dans les arbres.
- Journée **Plan d'eau du Canada** : Activités Nautiques et Baignade.
- Journée **Jeux / Comptoir du Malt / Cinéma.**
- **Sortie familiale :**
 - LABYMAÏS 02 : laby plage, laby paille, laby kart, laby bois, laby contes de fées.
- **Mini Séjour : 20h dans l'Ân'Nature :**
 - Au programme* : Prise en main et conduite d'ânes, Balade et randonnée, Bivouac, Veillée Astronomie et musicale, retour en Randonnée avec les ânes. Activité pêche, jeux, baignade en sus.
- **Fête de l'été : Annulée**

Remplacé par des jeux au frais, suivi d'une séance de bowling dans un lieu climatisé.
Aucune activité extérieure ou demandant le moindre effort aux jeunes ce jour-là.

Tranche d'âges	Nombre de participants
6/10	9
11/17	21
total	30

La fréquentation de la structure :

Cette session a accueilli 30 jeunes réguliers pour les activités, animations et sorties.

Il est aussi un fait que les sorties extérieures en journée complètes plaisent beaucoup et permettent à de nombreux jeunes de se sentir réellement en vacances.

Le séjour, toujours plébiscité par les jeunes avait pour objectif deux jours zéro écrans et connexion totale avec les animaux. Les jeunes étaient responsables de leurs animaux du lever au coucher, c'était une priorité et cet objectif a été complètement validé.

La Canicule : Point noir de la session a modifié quelque peu l'organisation des activités afin de préserver la sécurité des jeunes.

La fête de l'été a été annulée par précaution en amont. Le jour J, « *l'Interdiction Canicule Rouge : En raison de la forte intensité de la vague caniculaire, je vous informe que toute activité en extérieur n'est pas déconseillée mais interdite pour cette journée du 25 juillet.* », la DDCS de l'Oise n'aurait de toute façon pas permis cette manifestation.

Chaque année les vagues de chaleur paralysantes demanderont aux équipes d'animation d'anticiper les plans B.

Lors de cette session, nous avons pu profiter des infrastructures de la ville et du Bus Municipal.

Nous tenons à remercier la municipalité, les élus et les différents services pour leur participation sans laquelle nous ne pourrions agir.

Les travaux de rénovation ont débuté en juin et nous en sommes ravis. La cuisine et la grande salle ont été transformées. Les dégâts des eaux réglés. L'accueil du public sera beaucoup plus engageant. Les autres pièces seront elles aussi transformées dans les mois à venir.

Actions en cours et à venir :

- **L'aide aux devoirs** : Inscriptions dès la rentrée, reprise le lundi 09 septembre 2019.
- **Semaine Bleue** : décoration des tables.
- **Nouveauté** : « **Cuisine en Famille** » première édition le mercredi 18/09.
Limité à 4 brigades parent/enfant, sur inscription par téléphone ou à la mdq, chaque mois, un atelier à 2€ par personne sera proposé dans le but de confectionner un menu équilibré et Gourmand.
Fiches données à l'issue des séances aux participants.
- **Mini Raid Ribécourt / Chiry-Ourscamps : 28/09/2019** :
Les inscriptions se font directement sur le site de course Adéorun.
Le dossier a été validé par la préfecture fin juillet. Les bénévoles seront les bienvenus et les sauveteurs ont été réservés. Les animateurs périscolaires seront réquisitionnés ce jour-là pour être signaleurs.
- **Les vacances d'Automne** : Des animations seront proposées, des sorties, des activités sportives et de loisirs seront aussi dans la programmation des vacances du 21 octobre au 03 novembre 2019.

- **Spectacle de Noël** offert à la population le vendredi 13 décembre au centre Yves Montand, par la compagnie Nath'Evènements « *Les Clowns Dido et Nino* ».
- **Marché de Noël** : participation de la structure au profit d'une association venant en aide aux enfants hospitalisés. L'objet de la vente n'est à ce jour pas défini et fait débat au sein de l'équipe.
- **Préparation de propositions de manifestations ouvertes au public tout au long de l'année.**
- **Vacances de Noël** : Préparation de la programmation.

26 – Accueil de Loisirs Sans Hébergement – Bilan de juillet 2019 – Bilan périscolaire septembre – Bilan périscolaire du Mercredi - Information

• BILAN JUILLET 2019

Inscriptions

Un total de 183 enfants inscrits.

- ✓ 52 Enfants de moins de 6 ans
- ✓ 131 Enfants de plus de 6 ans

Fréquentation

183 Enfants ont donc fréquenté l'ALSH de Ribécourt-Dreslincourt du lundi 08 au vendredi 26 juillet 2019. La répartition fut la suivante :

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3
MOINS DE 6 ANS	43	46	45
PLUS DE 6 ANS	110	99	98
TOTAL	153	145	143

○ Nombre d'enfants maximum par semaine

Sorties

Toutes les sorties ont été adaptées à chaque tranche d'âge.

	Sorties réalisées	Agés
Semaine 1	Base de loisirs - St Leu d'Esserent	3/4 ans et 6/7 ans
	N'JOY – Riécourt-Dreslincourt	3/4 ans et 5 ans
	Base nautique -Longueil St Marie	8/9 ans et 10/12 ans
	Base nautique -La frette	5ans
	Séjour à Gravelines	8/9 ans et 10/12 ans
	Camping à l'ALSH, bowling +mc do - Noyon	8/9 et 10/12 ans
	Parc D'Isle -St Quentin	10/12 ans
Semaine 2	Labymais – Le Herie la vieville	5 ans
	France Miniature - Elancourt	6/7 ans et 8/9 ans
	Hortillonnages- Amiens	3/ 4 ans
	Parc nautique – Verberie	6/7 ans et 10/12 ans
	Camping Parc Chedeville - Mogneville	5 ans + 6/7 ans
	Touquet plage	6/7 ans
	Parc de Bayser-Compiègne	8/9 et 10/12 ans
Semaine 3	Aquarium de Paris- Paris	8/9 ans
	Visite de la tour Eiffel -Paris	8/9 ans
	Speed Park (remplacement fête de l'été)	10/12 ans
	Parc Astérix- Plailly	6/7 ans
	Cinéma Majestic (remplacement fête de l'été)	3/ 4 ans + 5 ans +6/7 ans +8/9 ans
	Sherwood parc -Viarmes	10/12 ans
	Médiathèque -Ribécourt-Dreslincourt	3/ 4ans
	Camping de l'Aigrette – Attichy	3/ 4 ans

➤ **Nouveauté : Séjour à Gravelines 8/9 ans et 10/12 ans**

21 enfants de 10/12 ans et 21 enfants de 8/9 ans ont participé au séjour 3 jours /2 nuits, organisé à la Base Nautique et de Plein Air « Jean Binard » à Gravelines, du mercredi 10 au vendredi 12 juillet 2019.

Située en bordure de plage, avec vue sur la mer, la Base Nautique et de Plein Air Jean Binard propose une offre originale et variée avec de nombreuses disciplines : optimist, planche à voile, dériveur, catamaran, char à voile, canoë-kayak, pêche environnement, cerf-volant, stand up paddle, longue côte, pirogue, kitesurf, engins/bouées tractés...

Activités réalisées 8/9 ans et 10/12 ans : Baignade, différents jeux sur la plage, pêche à pieds, char à voile, une soirée « Boum ».

Du cerf-volant était prévu mais dû aux conditions météorologiques, cette activité a été remplacé par un deuxième créneau de char à voile.

Ce gîte nous a donné entière satisfaction, ce séjour pourra être reprogrammé lors d'un prochain ALSH. De plus, au sein du gîte, un veilleur de nuit était présent, assurant la surveillance du site.

➤ **Nouveauté : Camping au parc Chedeville 5 ans et 6/7 ans**

14 enfants de 5 ans ont participé au camping 2 jours /1 nuit et 15 enfants de 6/7 ans ont participé au camping 3 jours /2 nuits, organisé au parc Chedeville à Mogneville, du mardi 16 au vendredi 19 juillet 2019.

Activités réalisées 5 ans : visite de la ferme d'animation, golf miniature, parcours aventure, structures gonflables, vélo, trottinettes, parcours des 5 sens, veillée.

Activités réalisées 6/7 ans : parcours d'orientation, parcours aventure, golf miniature, structures gonflables, visite de la ferme d'animation, trampoline, jeux de précision, veillées

➤ **Camping à Attichy 3 / 4 ans**

9 enfants de 3/4 ans ont participé au camping 2 jours /1 nuit, organisé au camping de l'Aigrette à Attichy du mardi 23 au mercredi 24 juillet 2019.

Activités réalisées 3/4 ans : Baignade à la piscine, initiation au mini-golf, veillée.

➤ **Fête de l'été**

Cette année, la fête de l'été a dû être annulé à cause de conditions météorologiques défavorables aux activités extérieures : fort épisode de chaleur, nous étions en alerte canicule. Un arrêté préfectoral stipulait l'interdiction de toutes manifestations extérieures ce jour. Une bonne compréhension pour l'ensemble des parents.

➤ **Grand jeu familiale de fin de centre : « Cluedo Géant »**

Pour clôturer la fin du centre, Lucile Corbeau a préparé et coordonné un grand jeu de fin de centre, un « Cluedo géant » à destination des enfants et parents. Cette soirée « Cluedo géant », spécial « monde marin » a réuni plus d'une cinquantaine de familles. Les 6 premières familles gagnantes sont reparties avec des lots. Pour la première famille gagnante : une grosse peluche « crocodile ». A la fin du jeu un buffet a été installé avec boissons, brochettes de fruits, pop-corn, quelques gâteaux apéritifs ... Enfin nous avons pu constater qu'il y a eu une très bonne participation que ce soit des familles pour le jeu, et des animateurs pour l'organisation.

Restauration municipale / Prestataire API / LECLERC / RESTAURANT DU PARC

Cet été, pour les pique-niques, nous sommes passés par API et Leclerc, pour varier au maximum les sandwiches proposés aux enfants.

BILAN GENERAL

Un mois de juillet très satisfaisant. Un nombre d'enfants important tout au long de ce mois. Une équipe investie et motivée. Une bonne organisation générale.

- **BILAN PERISCOLAIRE SEPTEMBRE**

- **INSCRIPTIONS PERISCOLAIRE :**

Un total de **126 enfants inscrits** sur la totalité des services périscolaire, soit environ 33% des enfants de maternelles et de élémentaires, scolarisés sur la ville de Ribécourt-Dreslincourt.

- **FREQUENTATION PERISCOLAIRE :**

Matin : 20 enfants en moyenne.

Soir : 56 enfants en moyenne.

- **PROJETS D'ANIMATION/ACTIVITES**

Une fois par mois ou tous les 2 mois, à compter d'octobre, les enfants ramèneront chez eux un objet qu'ils auront confectionné. Ci-joint le planning de l'année scolaire 2019/2020 des projets d'activités :

Octobre	- Opération innocent (jus de fruits) pour l'association les petits frères des pauvres : création de minis-bonnets en laine, en tricot - Création d'un sac à bonbons araignée Halloween	Janvier	- Activité actuellement en cours de réalisation - Création d'une carte de vœux	Avril	- Création de petits plateaux en mosaïque pour Pâques - Création d'un coquetier lapin
Novembre	- Ampoules décoratives pour le sapin sur le thème de Noël - Création d'une boule de Noël	Février	- Activité actuellement en cours de réalisation - Fabrication kit sos chocolat chaud	Mai	- Activité actuellement en cours de réalisation pour la fête des mères - Décoration d'un miroir de sac pour la fête des mères
Décembre	- Ampoules décoratives pour le sapin sur le thème de Noël - Création d'une boule de Noël	Mars	- Création de petits plateaux en mosaïque pour Pâques - Création d'un coquetier lapin	Juin	- Création d'un cadre en « string art » (laine + clous) pour la fête des pères - Création d'un morpion papa pour la fête des pères

- **HORAIRES / DÉROULEMENT :**

L'accueil périscolaire est ouvert aux enfants de 7h30 à 8h30 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir pendant les périodes scolaires.

MATIN :

Arrivée échelonnée à partir de 7h30 jusqu'à 8h30

- Départ en bus à 8h10 pour l'école Jean Hochet
- Départ à pieds à 8h15 pour l'école Hubert Michel
- Départ en bus à 8h30 pour l'école Aristide Briand

SOIR :

Départ échelonné à partir de 16h30 à 18h30

- Arrivée en bus à 16h40 pour l'école Jean Hochet
- Arrivée à pieds à 16h45 pour l'école Hubert Michel
- Arrivée en bus à 17h00 pour l'école Aristide Briand

Horaires des écoles Aristide Briand, Hubert Michel, et Jean Hochet

A.B	7H30/8H40	8H40/11H40	11H40/13H40	13H40/16H40	16H40/18H30
H.M et J.H	7H30/8H30	8H30/11H30	11H30/13H30	13H30/16H30	16H30/18H30

LUNDI	ACCUEIL PERISCOLAIRE	CLASSE	PAUSE MERIDIENNE	CLASSE	ACCUEIL PERISCOLAIRE
MARDI	ACCUEIL PERISCOLAIRE	CLASSE	PAUSE MERIDIENNE	CLASSE	ACCUEIL PERISCOLAIRE
JEUDI	ACCUEIL PERISCOLAIRE	CLASSE	PAUSE MERIDIENNE	CLASSE	ACCUEIL PERISCOLAIRE
VENDREDI	ACCUEIL PERISCOLAIRE	CLASSE	PAUSE MERIDIENNE	CLASSE	ACCUEIL PERISCOLAIRE

- **CONCLUSION**

Nous avons un bon retour des parents et enfants concernant la mise en œuvre et le déroulement du périscolaire.

Un bon investissement est fait par toute l'équipe d'*animation*.

- **BILAN PERISCOLAIRE MERCREDI**

Un total de **32 enfants inscrits** sur le service périscolaire du mercredi, cycle 1, habitant et/ou scolarisés sur la ville de Ribécourt-Dreslincourt.

Toutes les inscriptions se sont déroulées à l'accueil périscolaire, zac de la Grérie, du 2 au 10 septembre 2019.

La majorité des enfants inscrits viennent tous les mercredis, cependant certains enfants viennent aussi de manière occasionnelle.

A noter, des demandes de dérogation d'enfants extérieurs ont été refusées, ainsi que quelques retardataires (hors délais d'inscriptions).

Les prochaines inscriptions concernant le cycle 2 se dérouleront du 7 au 18 octobre 2019.

- **HORAIRE / DÉROULEMENT :**

L'accueil périscolaire du mercredi est ouvert aux enfants de 7h30 à 18h30 pendant les périodes scolaires.

Les inscriptions suivantes sont possibles :

- Une demi-journée sans repas de (7h30 à 9h00) à 12h00 ou de 14h00 à (17h00-18h30)
- Une demi-journée avec repas de (7h30-9h00) à 14h00 ou de 12h00 à (17h00-18h30)
- Une journée de (7h30-9h00) à (17h00-18h30) – avec ou sans repas

- **CONCLUSION**

Nous avons un bon retour des parents et enfants concernant la mise en œuvre et le déroulement du périscolaire du mercredi.

IV – TRAVAUX

Rapporteur : M. LETOFFE

27 - Demande de subvention Conseil Départemental de l'Oise pour installation Vidéo-protection – Délib n° 2019-144

L'installation de la vidéoprotection sur le territoire de la Commune de Ribécourt-Dreslincourt est une pièce maîtresse et importante pour la sécurité des usagers et administrés de la Commune. Il convient d'autoriser M. le Maire à faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

28 - Demande de subvention FIPD pour installation Vidéo-protection – Délib n° 2019-145

Dans le cadre de l'installation de la vidéoprotection sur la Commune, il convient d'autoriser M. le Maire à faire une demande de subvention auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D.)

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

V – AFFAIRES SCOLAIRES

Rapporteur : M. CARRASCO

29 – Distribution de lait dans les écoles – Information

Chaque année, une distribution de lait est faite dans les écoles. Les tarifs sont demandés au seul fournisseur qui répond aux demandes LA CROIX DISTRIBUTION à SAINT QUENTIN.

Il n'y a plus de subvention sur ce programme.

L'année scolaire 2018/2019 peu de commandes ont été faite par l'école Jean HOCHET, l'école A. BRIAND a commandé régulièrement et l'école H. MICHEL a commandé 2 fois par mois.

30 - Effectifs des écoles rentrée 2019 – Information

Concernant les écoles maternelles et primaires confondues, l'école Hubert Michel (directrice Mme DUTOIT) compte pour cette nouvelle rentrée 124 élèves, l'école Aristide Briand (directrice Mme FOUQUET) 161 élèves et l'école Jean Hochet (directrice Mme VILLETTE) 101 élèves.

403 élèves sont inscrits au Lycée Professionnel Arthur Rimbaud (Proviseure Mme DUPONT), 471 élèves inscrits au Collège de Marly (Principale Mme GRANDJEAN), 141 lycéens au Lycée Professionnel Horticole (Proviseur M. KABACINSKI) + 31 adultes au CFPPA et 130 au CFA (Directeur M. ELZEAR).

Quant à l'IMPRO (Directrice Mme GOMES), il compte 32 places.

M. Létoffé précise qu'en l'absence d'une arrivée significative d'enfants à la rentrée prochaine un risque de fermeture d'une classe pèse sur l'école Jean Hochet.

ANNEE SCOLAIRE 2019/2020		
CLASSE	PROFESSEUR DES ECOLES	EFFECTIF
PS ₇ MS ₈ GS ₈	Madame COTTET Claire	23
PS ₇ MS ₈ GS ₈	Madame DROLON-GIROT Delphine	23
CP ₁₈ CE ₁₈	Madame AUTIN Valérie	26
CE ₁₄ CE ₂₁₅ CM ₁₆	Madame SENENTE Virginie	25
CM ₁₁₀ CM ₂₁₇	Mme DUTOIT Lætitia / BEKAERT	27
ECOLE H. MICHEL		124
PS ₈ MS ₇ GS ₁₁	Madame CANTAMESSE/PRIEM	26
PS ₆ MS ₁₀ GS ₁₀	Madame DROUVIN Lucie	26
CP	Madame FOUQUET Séverine	20
CE ₁₁₁ CE ₂₁₅	Madame CAMIN Aurélie	26
CE ₂₇ CM ₁₁₉	Madame DOVERGNE Alexandra	26
CM ₂	Madame DHAUSSY Charlène	24
ULIS	Madame BLONDEL Jeanne	13
ECOLE A. BRIAND		161
PS ₇ MS ₇ GS ₆	Madame RIFF Nadine	20
PS ₈ MS ₆ GS ₇	Madame LE MOUËL Marie-laure	21
CP ₆ CE ₁₁₂	Madame GODARD	18
CE ₁₆ CE ₂₁₃	Madame ARMAND Brigitte	19
CM ₁₁₂ CM ₂₁₁	Madame VILLETTE Carole / BEKAERT	23
ECOLE J. HOCHET		101
TOTAL GENERAL	139 Maternelles 247 Primaires	386
L.P.A. Rimbaud	403	Mme DUPONT Emmanuelle
Collège de Marly	471	Mme GRANDJEAN Marie-Pierre
LP Horticole	(CFPPA 31 adultes – CFA 130 élèves (M. ELZEAR Nicolas) (LP Proviseur M. KABACINSKI Pierre 141 élèves)	
Impro	32	GOMES Jacqueline
RASED 03 44 76 73 50	Mme DRAPIER Karine Enseignante spécialisée	Mme MARCHAL Sylvie enseignante spécialisée Mme BOUQUET Christine

Les directrices ont proposé les dates suivantes pour les conseils d'écoles :

Ecole Jean Hochet : Jour de décharge le mardi

- Vendredi 15 Novembre 2019 de 18h à 20h.
- Vendredi 07 Février 2020 de 18h à 20h.
- Mardi 23 Juin 2020 de 18h à 20h.

Ecole Hubert Michel : Jour de décharge le jeudi

- Mardi 05 Novembre 2019 18h à 20h
- Vendredi 6 Mars 2020 18h à 20h
- Vendredi 12 Juin 2020 18h à 20h.

Ecole A. BRIAND : Jour de décharge le mardi

- Vendredi 08 Novembre 2019 18h-20h
- Vendredi 13 Mars 2020 18h-20h
- Vendredi 19 Juin 2020 18h-20h

31 - Créneaux sportifs, piscine et médiathèque – Information

Comme chaque année, il convient d'établir un planning annuel des salles Yves Montand, Maurice Baticle et de la médiathèque pour le bon fonctionnement des structures.

SAISON 2019/2020 : CENTRE YVES MONTAND SALLE 15 X 15																																			
JOURS	8 H 45	9 H 00	9 h 15	9 h 30	10 H 00	10 H 15	10 h 30	11 H 00	11 H 15	11 H 30	11 H 45	13 H 45	14 H 15	14 H 35	15 H 15	15 H 45	16 H 30	17 H 00	17 H 30	18 H 00	18 H 15	18 H 45	19 H 00	19 H 30	20 H 00	20 H 15	20 h 30	21 H 00	21 H 30	22 H 00					
LUNDI													HM / JH	JH																					
MARDI	ALPA												JH / AB	AB							JUDO														
MERCREDI																			KARATE																
JEUDI			AB																		JUDO														
VENDREDI	HM				AB																	QI GONG													
SAMEDI																			KARATE																
DIMANCHE		QI GONG*																																	

*QI GONG (1 fois par mois)

Les heures des écoles primaires correspondent aux horaires dans les salles. Les classes pourront arriver quelques minutes avant et utiliser les vestiaires.

SAISON 2019/2020 : CENTRE YVES MONTAND 35 X 20

	8 H 45	9 H 00	9 H 35	10 H 00	10 h 15	11 H 00	11 H 15	12 H 00	12 H 30	13 H 45	14 H 00	14 H 30	15 H 00	15 H 30	16 H 00	16 H 15	17 H 00	18 H 00	19 H 00	19 H 45	20 H 00	20 H 30	20 H 45		
JOURS																									
LUNDI										JH/HM			AB à partir de janvier						WOLFFITNESS						
MARDI										JH / AB											WOLFFITNESS				
MERCREDI				RAS																GYM TONIC					
JEUDI	AB		AB à partir de janvier								HM										WOLFFITNESS				
VENDREDI	HM																								

Le stade est à la disposition des écoles les mois de septembre octobre et mai juin

SAISON 2019/2020 : SALLE MAURICE BATICLE

	9H00	9H30	10H30	11H00	12H00	12H30	13H45	14H00	14H30	15H00	15H45	16H00	16H30	17H15	18H15	19H00	20H00	21H00	22H00			
JOURS																						
LUNDI							JH															
MARDI																						
MERCREDI																						
JEUDI																						
VENDREDI																						

Calendrier 2019-2020

■ Vacances scolaires
 ■ Ecole Aristide Briand
 ■ Ecole Jean Hochet
 ■ Ecole Hubert Michel

	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 J												
2 V												
3 S												
4 D												
5 L												
6 M												
7 M												
8 J												
9 V												
10 S												
11 D												
12 L												
13 M												
14 M												
15 J												
16 V												
17 S												
18 D												
19 L												
20 M												
21 M												
22 J												
23 V												
24 S												
25 D												
26 L												
27 M												
28 M												
29 J												
30 V												
31 S												

Piscine de Noyon

Du 16/09 au 20/12/2019				
Jour	Temps dans l'eau	Ecole concernée	Départ RD	Retour RD
lundi	9h05 à 9h55	Hubert Michel	8h35/40	10h25

Piscine de Thourotte

Période 1 - Du 16/09 au 13/12/2019				
Jour	Temps dans l'eau	Ecole concernée	Départ RD	Retour RD
mardi	14h00 à 14h45	Aristide Briand	13h35/40	15h15
jeudi	9h45 à 10h30	Aristide Briand	9h20/25	11h00
Période 2 - Du 16/12/2019 au 27/03/2020				
Jour	Temps dans l'eau	Ecole concernée	Départ RD	Retour RD
jeudi	14h00 à 14h45	Hubert Michel	13h35/40	15h15
ven-dredi	14h45 à 15h30	Aristide Briand	14h20/25	16h00
Période 3 - Du 01/04 au 28/06/2019				
Jour	Temps dans l'eau	Ecole concernée	Départ RD	Retour RD
mardi	9h00 à 9h45	Hubert Michel	8h35/40	10h15
jeudi	14h00 à 14h45	Jean Hochet	13h35/40	15h15
ven-dredi	9h45 à 10h30	Jean Hochet	9h20/25	11h00

32 - Spectacle et cinéma de NOEL - Information

- Cinéma de fin d'année - devis transport :

Les enfants des classes primaires iront au cinéma à NOYON au PARADISIO le **Mardi 17 Décembre prochain**. Tarif : **4 € par enfant**.

Le car municipal transportant 57 personnes, il est nécessaire de demander quatre cars à une entreprise extérieure. Cinq devis de transport ont été demandés. L'offre la plus avantageuse économiquement est celle des Courriers Automobiles Picards avec 4 cars pour **560 € TTC**.

- Spectacle des maternelles :

Un spectacle sera offert le **jeudi 19 décembre** à la salle Maurice Baticle pour les enfants de maternelles (1 séance à 9 h et 1 séance à 10 H 15) présenté par la compagnie Scène et Vision, spectacle « un tour du monde pour le Père Noël ». Coût **700 € HT. (714,70 € TTC)**

La tournée du Père Noël se fera uniquement pour les maternelles le **jeudi 19 décembre**, lors du spectacle à la salle Baticle et à la Restauration, et l'après-midi à la Garderie « Les p'tites canailles ».

33 - Fournitures scolaires offertes par la CC2V - Information

Les fournitures scolaires offertes par la CC2V à l'attention des élèves du collège de Marly ont été distribuées le vendredi 30 Août 2019 en Mairie. 160 colis ont été distribués.

34 – Participation frais de scolarité de deux enfants – Information

Deux enfants de la Commune sont scolarisés dans une classe spécialisée réciproquement à Compiègne et Clermont ; celle de Ribécourt-Dreslincourt n'étant pas adaptée à leur handicap. Les frais de scolarité annuels s'élèvent à 880 € pour l'une et 1118 € pour l'autre.

35 – Manifestation du CMJ – Information

Les nouveaux élus du CMJ ont décidé d'organiser une ZUMBA KIDS PARTY pendant les Vacances de la TOUSSAINT. Elle aura lieu le mercredi 30 octobre 2019 de 14h à 16h au centre Yves MONTAND. Elle sera animée par Elodie CARRE, Professeur de Zumba.

Un thème a été choisi lors de la réunion, ce sera Halloween. Tous les enfants pourront venir costumés. Les membres du CMJ seront juré(e)s. Ils désigneront ensemble le plus beau costume « fille » et « garçon » de l'après-midi.

Un goûter collectif clôturera l'après-midi. Thérèse Frété se charge de l'achat des friandises et des boissons sur le thème d'Halloween pour cette manifestation.

VI – URBANISME

Rapporteur : M. BONNETON

36 – Cession terrain Rue d'Engis - Délib n° 2019-146

Monsieur et Madame EL OUARIACHI souhaitent acquérir un petit terrain situé sur le devant de leur parcelle sis 65, rue d'Engis.

Le terrain est situé entre les parcelles AC 316 et AC 317 lotissement le Tierval. Il s'agit d'un espace vert non utilisé par la Commune et sa cession permettra de réduire le coût d'entretien des espaces verts non utilisés.

La contenance précise ne sera définie qu'après le passage d'un géomètre expert. Il est proposé la vente de celui-ci pour l'euro symbolique.

VOTE = 24 voix POUR (unanimité)

VII - QUESTIONS DIVERSES

Il est évoqué en fin de séance la location de la Maison médicale. M. Létoffé informe les membres du Conseil du non-aboutissement de sa location : le bail devait être signé à la suite de la réunion du conseil du 27 août 2019 et le dernier rendez-vous en date du Mardi 22 octobre prochain a été annulé ; les conditions du bail ne convenant pas à un des praticiens.

M. Létoffé précise qu'à défaut d'une signature du bail dans les meilleurs délais et aux conditions arrêtées par le Conseil Municipal, les cabinets seront proposés à d'autres praticiens, la Commune, en l'absence de locataires, perdant de l'argent avec les locaux vacants.

L'ordre du jour épuisé, aucune autre question n'étant abordée, la séance est levée à 21H16.